

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Contribution financière pour Laura René-Fraser
Pièces jointes: Spécimen de chèque Laura René-Fraser.pdf

De : Laura René-Fraser <whitelouna@hotmail.com>

Envoyé : 2 février 2024 10:21

À : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>; Hôtel-de-Ville Saint-Pie <st-pie@villest-pie.ca>; Comptabilité Ville de Saint-Pie <comptabilite@villest-pie.ca>

Objet : Contribution financière pour Laura René-Fraser

Bonjour!

Comme convenu avec Eric Sergerie, je vous envoie mon spécimen de chèque pour un dépôt direct de 100\$.

Je vous suis extrêmement reconnaissante. Vous contribuez à ma réussite sportive et à la représentation de l'excellence venant de la ville de St-Pie. Merci grandement.

Je vous souhaite une merveilleuse journée,
Au plaisir,

Laura René-Fraser
(450) 888-2037

Dimensionnement de ponceau

La MRC des Maskoutains offre un nouveau service à la population

Saint-Hyacinthe, le 31 janvier 2024 – La MRC des Maskoutains offre aux citoyens et aux citoyennes de son territoire un nouveau service de dimensionnement de ponceau.

« Ce projet a été initié à la suite d'une forte demande des municipalités d'encadrer adéquatement leurs citoyens dans le processus de remplacement ou de mise en place d'un nouveau ponceau, qu'il soit situé dans un fossé ou dans un cours d'eau » a précisé M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter les professionnels de la MRC pour obtenir une soumission pour la réalisation du relevé terrain et du calcul hydraulique. Ceux-ci pourront également déterminer si des plans d'ingénieur sont requis dans le cadre des travaux à effectuer. S'ils s'avèrent nécessaires et si le citoyen le désire, l'équipe de la MRC pourra, dans un deuxième temps, concevoir les plans.

Les calculs de dimensionnement des ponceaux sont établis en tenant compte des dernières normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dans une optique de prise en considération des changements climatiques.

La MRC des Maskoutains est la première MRC au Québec à proposer à ses citoyens ce type de service. Pour en connaître les coûts, consultez le site de la MRC à : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/dimensionnement-de-ponceau>.

Pour plus amples renseignements, contacter M. Hamza El Gass, ing. M. Ing., chargé de projet à l'ingénierie au 450 774-3141, poste 3146 ou à : ing.ingenierie@mrcdesmaskoutains.ca.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)

Communiqué

Pour diffusion immédiate

MRC des Maskoutains

La Politique régionale des aînés est mise à jour

Saint-Hyacinthe, le 5 février 2024 – Le conseil de la MRC des Maskoutains a adopté en décembre 2023 la 2^e mouture de sa Politique régionale des aînés et le plan d'action qui en découle. L'élaboration de ces documents s'est faite grâce à la participation de nombreux aînés, interpellés tout au long de la démarche, notamment au sein du comité de pilotage et par le biais d'une consultation publique menée à l'automne.

« Il me fait plaisir de vous présenter cette mise à jour de la Politique régionale des aînés, fruit d'un travail collectif entamé en 2021. Cette politique se veut le cadre de référence qui guidera les décisions du conseil pour tous les dossiers sous sa responsabilité qui ont un impact sur la qualité de vie et le mieux-être des aînés. S'adapter au vieillissement de la population représente un défi important pour tout le Québec et la MRC ne fait pas exception. En 2020, 21,4 % de la population de nos 17 municipalités était des personnes âgées de 65 ans et plus et cette proportion continuera de croître dans les prochaines années », a indiqué M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Le portrait des personnes âgées de notre territoire a révélé certains constats qui ont servi à l'élaboration d'un plan d'action qui couvre six axes d'intervention :

- Communication et information;
- Espaces extérieurs, habitats et milieux de vie;
- Santé, loisirs et saines habitudes de vie;
- Patrimoine, culture et participation sociale;
- Sécurité, respect et inclusion sociale;
- Transport et mobilité.

Cette mise à jour a permis d'identifier un certain nombre de défis comme l'accessibilité aux services et ressources, de même que des enjeux liés au transport et à la mobilité. On note également qu'une bonne proportion de personnes de 65 ans et plus est encore au travail à temps plein, soit près de 26 % et à temps partiel, 74 %.

« Je remercie chaleureusement les membres de la Commission permanente de la famille ainsi que le comité de pilotage MADA (Municipalité amie des aînés) pour leur implication dans ce processus d'actualisation. Cette politique et ce nouveau plan d'action sont le prolongement des actions déjà mises en place et d'une démarche qui se poursuit pour le bien-être des aînés, une richesse pour notre société maskoutaine », a mentionné M^{me} Louise Arpin, mairesse de La Présentation et présidente de la Commission permanente de la famille.

Dans le respect des responsabilités et compétences dévolues à la MRC, le plan d'action, d'une durée de cinq ans, mise notamment sur la concertation et la diffusion de l'information.

À cet égard, la MRC entend poursuivre la publication du bulletin et de l'infolettre *La MRC, amie des aînés*, ainsi que celle du Guide d'information pour les aînés qui est mis à jour aux deux ans.

Le conseil continuera également de soutenir de nombreux projets bénéficiant aux aînés, dont IMAGES et RADAR qui favorisent le mieux-être et la sécurité des aînés du territoire.

M^{me} Elyse Simard, chargée de projet à la famille, a coordonné la mise à jour de la Politique régionale, en collaboration avec Mélanie Brodeur, agente de développement, et elle a également soutenu plusieurs municipalités du territoire qui ont procédé à la refonte ou à l'élaboration de leur propre politique soit Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Liboire, Saint-Simon, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Sainte-Hélène-de-Bagot et Sainte-Madeleine.

La MRC remercie tous les partenaires impliqués dans cette démarche dont la liste exhaustive se trouve à la fin de la Politique des aînés.

La Politique MADA et le plan d'action sont en ligne sur le site de la MRC au <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/mrc-amie-des-aines>.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)

LA 26^e ÉDITION DU DÉFI OSENTREPRENDRE DE LA GRANDE RÉGION DE SAINT-HYACINTHE EST LANCÉE !

Saint-Hyacinthe, le 30 janvier 2024 – La 26^e édition du défi OSEntreprendre s’amorce, avec comme présidents d’honneur pour la Montérégie, Véronique & Emrick Giroux, fondateurs de l’entreprise familiale Sana, située à Saint-Hyacinthe.

Ainsi, les entreprises de la région peuvent déposer dès maintenant et jusqu’au 12 mars, leur candidature pour l’un des trois volets de ce défi entrepreneurial, à savoir les volets Création d’entreprise, Réussite inc. et Faire affaire ensemble.

Le **volet Création d’entreprise** offre l’occasion aux nouveaux entrepreneurs maskoutains de valider leur projet, d’obtenir des bourses, d’élargir leur réseau et d’exprimer leur passion. Il s’adresse aux gens d’affaires qui ont créé leur entreprise ou qui sont en voie de le faire sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Ce volet comprend six catégories; Commerce, Économie sociale, Exploitation, transformation, production, Innovation technologique et technique, Services aux entreprises et Services aux individus. Pour l’édition en cours, ces entreprises ne doivent pas avoir conclu de ventes, livrées ou en voie de l’être, incluant les bons de commande et contrats, avant le 1er avril 2023, et dans le cas d’une entreprise non démarrée, elle devra avoir effectué une première transaction d’achat ou de vente avant le 31 décembre 2024.

Le second volet, le **volet Réussite inc.** s’adresse aux entreprises ayant déjà participé au Défi, qui sont encore en affaires après cinq ans et dont le cheminement inspire. Ce volet se concentre sur cinq aspects de la réussite : réalisations, valeurs, finances, perspectives et équipe.

Pour sa part, le **volet Faire affaire ensemble** fait rayonner des modèles diversifiés d’entreprises qui se démarquent par leurs pratiques d’approvisionnement auprès de fournisseurs québécois. Ces entreprises se distinguent par leurs orientations claires en matière d’approvisionnement, la progression de leurs pratiques et leur impact socioéconomique dans leur communauté et partout au Québec.

« Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement entrepreneurial incontournable qui offre un soutien et une reconnaissance aux entrepreneurs depuis maintenant plusieurs années. Saint-Hyacinthe Technopole est fier de s’impliquer auprès des entrepreneurs de la grande région de Saint-Hyacinthe et de les voir rayonner à l’échelle locale, régionale et nationale. Nous souhaitons la meilleure des chances à tous les entrepreneurs maskoutains participants », a souligné la directrice générale de Saint-Hyacinthe Technopole, Karine Guilbault.

L’ensemble des projets soumis seront d’abord jugés localement par un jury qui évaluera les candidatures selon une grille de critères précis. Les entreprises gagnantes se verront offrir une bourse à partager et accéderont aux prochains échelons du concours. Ils courront ainsi la chance de remporter l’une des bourses en argent offertes à la grande finale nationale. Les récipiendaires, de même que les projets qui accéderont à la finale régionale seront annoncés en avril prochain.

..2



Pour déposer un projet

Les entrepreneurs du territoire qui désirent soumettre leur candidature sont invités à s'inscrire d'ici le 12 mars 2024, 16 h. L'équipe de Saint-Hyacinthe Technopole offre un accompagnement gratuit dans chacune des étapes du processus d'inscription à toutes les entreprises participantes. Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, sont accessibles en ligne sur [Inscrivez-vous au Défi OSEntreprendre!](#).

À propos du Défi OSEntreprendre

Le Défi OSEntreprendre est un grand concours québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de plus de 67 000 personnes annuellement : des jeunes du préscolaire jusqu'à l'université, ainsi que des entrepreneurs. Il se déploie aux échelons local, régional et national. Plus de 300 responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu.

À propos de SANA, président d'honneur

Sana a été fondée en 2019 par Véronique, Danny & Emrick Giroux, une famille qui a su développer des habiletés complémentaires afin de rendre accessible des gâteries parfaitement équilibrées entre le plaisir gourmand et le bien-être. D'après Véronique Giroux : "Le Défi OSEntreprendre n'est pas seulement une compétition, c'est une opportunité unique de connecter avec d'autres esprits passionnés, des entrepreneurs visionnaires et des professionnels inspirants."

-30-

Source : Vanessa Marceau
Saint-Hyacinthe Technopole
(450) 774-9000, poste 1226
marceauv@st-hyacinthetechnopole.com



Cité de l'innovation
agroalimentaire

ALIMENT'ACTION

LE RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION AGROALIMENTAIRE

Jeudi 29 février 2024

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe

INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT
alimentaction.ca

Une présentation de :



Cité de l'innovation
agroalimentaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Aliment'Action – 29 février 2024

LA PROGRAMMATION DU 1^{er} RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DE L'INNOVATION AGROALIMENTAIRE MAINTENANT CONNUE

Saint-Hyacinthe, le 30 janvier 2024 – La programmation est maintenant connue et les billets disponibles à la vente pour Aliment'Action, le premier rendez-vous québécois de l'innovation agroalimentaire, qui aura lieu le 29 février prochain à Saint-Hyacinthe.

L'événement, organisé par la Cité de l'innovation agroalimentaire et présenté par l'Université de Montréal, Desjardins et la Ville de Saint-Hyacinthe, réunira plus de 300 dirigeants et représentants d'entreprises et d'organisations liées à la filière. Ceux-ci contribueront à une journée de réflexion et de concertation autour des enjeux, des défis, des besoins de l'industrie et des voies à privilégier pour faire de la filière agroalimentaire québécoise l'une des plus innovantes.

De façon plus spécifique, la programmation de l'événement permettra aux participants d'aborder de nombreux sujets prioritaires et stratégiques pour l'industrie. Ainsi, la journée débutera avec une présentation de l'innovateur en chef du Québec, **Luc Sirois**, sur l'état de la situation en matière d'innovation de l'industrie agroalimentaire québécoise. Celle-ci sera suivie par trois grands ateliers-causeries sur les questions de la sécurité sanitaire des aliments, de la durabilité des aliments, de même que l'amélioration des produits alimentaires, auxquels participeront différents experts de l'industrie :

Les dernières avancées en termes de salubrité alimentaire et les solutions pour une industrie plus sécuritaire

Invités :

- **Geneviève Arsenault** – Exceldor coopérative
- **Virginie Lachapelle** - Agence canadienne d'inspection des aliments
- **Sylvain Quessy** - Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
- **Alexandre Thibodeau** - Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) de l'Université de Montréal

Les grands enjeux transversaux en matière de durabilité alimentaire : comment surmonter les freins?

Invités :

- **Jean-Marc Bertrand** – Danone
- **Marie-Michèle LeMoine** - Fruit d'Or
- **Christian Malenfant** - Nortera

Feuille de route pour améliorer la qualité de l'offre alimentaire

Invités :

- **Marie-Noëlle Cano** – Amélioration Alimentaire Québec (AAQ)
- **Mariza Gattuso** - Olymel SEC
- **Daniel Lacoste** - Boulangerie St-Méthode
- **Sophie Vincent** - Centre Humami-Filiale de Cintech agroalimentaire

La journée et les échanges seront animés par la nutritionniste et stratège en alimentation **Isabelle Marquis**, qui est également connue pour ses interventions dans les médias québécois sur les questions liées au monde agroalimentaire.

Déjà plus de 200 leaders de la filière agroalimentaire québécoise ont profité de la période de prévente pour s'inscrire à cette journée. Il est d'ailleurs possible de consulter la programmation détaillée et se procurer des billets pour l'événement en visitant le site alimentaction.ca.

Les réflexions et les constats qui émaneront de l'événement permettront d'orienter la programmation technologique qui s'articule pour la future Zone d'innovation (ZI) agroalimentaire, dont la désignation par le gouvernement du Québec est attendue en 2024. Développé à partir de l'écosystème d'affaires et de R et D mis en place depuis plusieurs années à Saint-Hyacinthe autour de son parc technologique la Cité de l'innovation agroalimentaire, ce projet est le fruit d'une démarche de consultation et de mobilisation d'une centaine d'acteurs publics et privés du secteur, sur tout le territoire québécois.

La mise en place de cette zone d'innovation permettra de fédérer, autour de la Cité, l'ensemble de l'expertise québécoise en innovation agroalimentaire et de mettre en place un nouvel environnement permettant les collaborations scientifiques et technologiques entre les entreprises et les grandes institutions nationales et internationales de la filière.

La réalisation d'Aliment'Action 2024 est rendue possible grâce à la participation de nombreux partenaires. En plus de l'Université de Montréal, Desjardins et la Ville de Saint-Hyacinthe, présentateurs officiels de la journée, l'événement compte sur l'appui de Cintech agroalimentaire, du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) et d'Amélioration Alimentaire Québec (AAQ). De même, Investissement Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Nortera, Synor-Centre de formation et de services-conseil aux entreprises, le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), le Cégep de Lanaudière à Joliette, Financement agricole Canada (FAC) et la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

À propos de la Cité de l'innovation agroalimentaire

Rappelons que la Cité de l'innovation agroalimentaire de Saint-Hyacinthe est l'un des premiers parcs technologiques exclusivement consacrés au secteur du bioalimentaire en Amérique du Nord. Il a été développé autour de grandes institutions de recherche et d'enseignement supérieur que sont la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le Centre fédéral de recherche et de développement sur les aliments, l'Institut de technologies agroalimentaires du Québec et les nombreuses institutions de transfert technologique qui la compose, dont Cintech agroalimentaire. Depuis plusieurs années, elle joue, avec les différents acteurs privés et institutionnels qui composent son écosystème, un rôle de premier plan dans l'avancement et l'innovation de l'industrie agroalimentaire québécoise.

-30-

Source : Donovan St-Hilaire
Saint-Hyacinthe Technopole
(450) 774-9000, poste 1244
sthilaired@st-hyacinthetechnopole.com

Avis de nomination

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE ANNONCE LA NOMINATION DE M. TOMMY JODOIN COMME DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Saint-Hyacinthe, le 23 janvier 2024 – Saint-Hyacinthe Technopole annonce l'arrivée de monsieur Tommy Jodoin au sein de son équipe comme directeur du développement industriel et commercial. À ce titre, il dirigera les activités d'accompagnement des entreprises manufacturières et commerciales du territoire, de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que d'appui aux nouveaux projets d'affaires en voie d'implantation sur le territoire de la grande région de Saint-Hyacinthe.

Détenteur d'une maîtrise en gestion et d'un baccalauréat en géographie physique, M. Jodoin cumule plus d'une dizaine d'années en développement stratégique et d'affaires. Il a une connaissance approfondie du secteur du développement économique pour avoir occupé un poste de commissaire industriel à Drummondville pendant quelques années.

« Nous sommes heureux de voir M. Jodoin rejoindre notre équipe de professionnels et d'être en mesure de mettre ses compétences et son dynamisme au bénéfice de notre organisation, de notre région et de ses entreprises. Celui-ci coordonnera une nouvelle équipe intégrée de services aux entreprises, qu'elles soient de nature industrielle ou commerciale. Cette nouvelle approche nous permet d'offrir une expertise davantage multidisciplinaire aux entreprises qui font appel à nos services d'accompagnement », a affirmé Karine Guilbault, directrice générale de Saint-Hyacinthe Technopole.

La nomination de monsieur Jodoin est effective depuis le 15 janvier dernier.

Départ à la retraite de M. Sylvain Gervais

Cette nouvelle nomination fait notamment suite à l'annonce du départ à la retraite de M. Sylvain Gervais, directeur du développement commercial de l'organisation. Ce dernier quittera ses fonctions le 1^{er} mars prochain après avoir cumulé près de vingt ans de services au développement de la fonction commerciale maskoutaine.

« Au cours de sa longue carrière dans notre région, M. Gervais s'est imposé comme une figure reconnue dans le milieu économique maskoutain. Par les fonctions qu'il a exercées depuis 2000 comme principal responsable du développement commercial, d'abord à la Corporation de développement commercial de Saint-Hyacinthe puis chez Saint-Hyacinthe Technopole, celui-ci a eu un impact important sur la vitalité du secteur du commerce de détail local. Nous ne pouvons que l'en remercier et lui souhaiter une belle retraite », a souligné Mme Guilbault.

-30-

Source : Donovan St-Hilaire
Saint-Hyacinthe Technopole
(450) 774-9000, poste 1244
sthilaired@st-hyacinthetechnopole.com

PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS, SITUÉ AU 795, AVENUE DU PALAIS À SAINT-HYACINTHE, LE MERCREDI 24 JANVIER 2024, À 19 H 31.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Bruno Lavallée, Acton Vale
Daniel Roy, Roxton Falls
Kaven Delarosbil, Saint-Nazaire-d'Acton
Simon Dufault, Sainte-Christine
Mélanie Simard, La Présentation
Alain Jobin, Saint-Barnabé-Sud
Léonard Gaudette, Saint-Bernard-de-Michaudville
Claude Gaucher, Saint-Damase
Stéphanie Lambert, Saint-Dominique
Simon Valcourt, Saint-Hugues
Bernard Barré, Saint-Hyacinthe
Pierre Thériault, Saint-Hyacinthe
Francis Grégoire, Saint-Jude
Jean-François Chagnon, Saint-Liboire
Luc Darsigny, Saint-Pie
Réjean Cossette, Saint-Simon
Martin Doucet, Sainte-Hélène-de-Bagot
Diane Beauregard, Sainte-Madeleine
Daniel Choquette, Sainte-Marie-Madeleine

En l'absence des délégués des municipalités de Béthanie, Canton de Roxton, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Valérien-de-Milton et Upton.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS MONSIEUR ET MADAME :

Réjean Pion, directeur général
Carole Gaulin, secrétaire-trésorière

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Jobin, délégué de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et président de la Régie.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président, Alain Jobin, constate que les délégués de toutes les municipalités membres ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint.

24-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Bruno Lavallée,
Appuyé par Monsieur Léonard Gaudette,
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'ordre du jour tel que rédigé.

24-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par Monsieur Pierre Thériault,
Appuyé par Monsieur Kaven Delarosbil,
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2023 soit approuvé et signé tel que rédigé.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question

PÉRIODE D'INFORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une période d'information générale est tenue à l'intention des membres du conseil d'administration.

TABLEAU DES DÉPENSES ET DES TRANSFERTS DE POSTES BUDGÉTAIRES AUTORISÉS — DÉPÔT

Conformément aux dispositions du règlement numéro 68 de la Régie, la secrétaire-trésorière dépose la liste des dépenses autorisées par le directeur général depuis la dernière séance du conseil d'administration. Un tableau des transferts de postes budgétaires effectués est également déposé.

24-003 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Monsieur Bruno Lavallée,
Appuyé par Monsieur Daniel Choquette,
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes inscrits sur la liste des comptes, préparée en date du 18 janvier 2024 et déposée en date de ce jour, soient payés et que ceux déjà payés soient ratifiés.

24-004 BACS ROULANTS — ACHAT CONJOINT — ADJUDICATION DU CONTRAT APO 2024 01 BAC

CONSIDÉRANT que le 25 octobre 2023, le conseil d'administration, par sa résolution numéro 23-091, autorisait la Régie à conclure avec les municipalités membres intéressées une entente pour l'achat conjoint de bacs pour les matières organiques, les matières recyclables et les résidus domestiques;

CONSIDÉRANT que 21 municipalités membres de la Régie ont manifesté leur intérêt pour l'acquisition de ces équipements;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes publiquement le 17 janvier 2024;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions rédigé par le directeur général, en date du 18 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Claude Gaucher,
Appuyé par Monsieur Réjean Cossette,
Et résolu à l'unanimité

De retenir le plus bas soumissionnaire conforme à l'appel d'offre APO 2024 01 BAC, soit l'entreprise USD Global inc.

Que cet achat soit effectué en conformité avec les exigences des documents de soumission APO 2024 01 BAC.

Que l'entreprise USD Global inc. facture tous les bacs directement à la Régie et que conséquemment, la Régie verse, sur la base des prix unitaires soumis par USD Global inc., la somme approximative globale de 235 152,39 \$, taxes comprises, le tout payable dans un délai de 60 jours après livraison de ces bacs.

D'autoriser le président et le directeur général de la Régie à signer, pour et au nom de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, tous les documents nécessaires afin de donner application au contrat octroyé en vertu des présentes, le cas échéant.

24-005 ÉCOCENTRES DE LA RÉGIE — POSTES DE PRÉPOSÉS — OFFRES D'EMPLOI — PUBLICATION

CONSIDÉRANT l'ouverture, en avril prochain, des écocentres situés à Saint-Hyacinthe et Acton Vale;

CONSIDÉRANT que des postes de préposés pour chacun des sites pourraient être à combler avant et pendant la période d'opération des écocentres;

CONSIDÉRANT qu'il est également nécessaire de constituer une banque de candidatures pour l'année d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif en date du 10 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Simon Valcourt,
Appuyé par Monsieur Francis Grégoire,
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche des employés nécessaires au fonctionnement des écocentres pour l'année 2024.

D'autoriser la somme d'environ 500,00 \$, taxes en sus, pour publier, dans les journaux Le Clairon de Saint-Hyacinthe et La Pensée de Bagot, l'offre d'emploi visant à combler les postes de préposés disponibles pour les deux écocentres préalablement à l'ouverture des sites en avril 2024.

D'autoriser une somme supplémentaire d'environ 500,00 \$, taxes en sus, pour publier, dans les journaux locaux, l'offre d'emploi visant à combler les postes de préposés qui pourraient devenir vacants en cours de saison 2024.

24-006 CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC (COMAQ) — COTISATION 2024 — AUTORISATION

CONSIDÉRANT qu'à titre de corporation professionnelle, la COMAQ offre à ses membres, la possibilité de profiter d'un réseau d'experts reconnus dans le domaine de la gestion municipale et de bénéficier de nombreuses journées de formation adaptées;

CONSIDÉRANT que dans ce contexte il est pertinent de renouveler la cotisation annuelle du directeur général, pour l'année 2024, à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif en date du 10 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Daniel Roy,
Appuyé par Monsieur Kaven Delarosbil,
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la somme de 565,00 \$, plus taxes, pour acquitter la cotisation annuelle de Monsieur Réjean Pion à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec pour l'année 2024.

24-007 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) — COTISATION 2024

CONSIDÉRANT qu'à titre d'association professionnelle, l'ADMQ offre à ses membres la possibilité de bénéficier de formations adaptées spécifiquement à la gestion municipale et de profiter d'un réseau d'experts reconnus dans ce domaine;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte, il est pertinent de renouveler la cotisation annuelle de la secrétaire-trésorière, pour l'année 2024, à l'Association des directeurs municipaux du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif en date du 10 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Diane Beauregard,
Appuyé par Monsieur Léonard Gaudette,
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la somme de 495,00 \$, plus taxes, pour acquitter la cotisation annuelle de Madame Carole Gaulin à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2024.

24-008 RÉSEAU ENVIRONNEMENT — ADHÉSION 2024 — AUTORISATION

CONSIDÉRANT qu'en tant qu'association regroupant des spécialistes de l'environnement, des gens d'affaires, des municipalités et des industries de partout au Québec, Réseau Environnement offre à ses membres la possibilité de bénéficier de formations spécifiques à la gestion environnementale et de profiter d'un réseau d'experts reconnus dans ce domaine;

CONSIDÉRANT que le fait d'être membre de Réseau Environnement permet également une économie annuelle lors de l'inscription aux diverses activités de l'organisme, notamment le Salon des technologies de l'environnement, auquel la Régie participe régulièrement;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte, il est avantageux que la Régie renouvelle l'adhésion du directeur général à l'organisme Réseau Environnement;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif en date du 10 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Daniel Choquette,
Appuyé par Monsieur Bruno Lavallée,
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la somme de 240,00 \$, plus taxes, pour acquitter les frais d'adhésion de Monsieur Réjean Pion à Réseau Environnement pour l'année 2024.

24-009

RÉSEAU ENVIRONNEMENT — SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC — INSCRIPTION

CONSIDÉRANT que Réseau Environnement organise, à Lévis, les 16 et 17 avril 2024, le Salon des Technologies environnementales du Québec;

CONSIDÉRANT que, pour bénéficier du tarif lève-tôt, d'un montant de 850,00 \$ avant taxes, l'inscription à cet événement doit être effectuée avant le 31 janvier 2024;

CONSIDÉRANT qu'en plus de favoriser le réseautage auprès des principaux acteurs du domaine, la participation à cet événement permet à la Régie d'être au fait des plus récents développements en gestion des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Diane Beauregard,
Appuyé par Monsieur Daniel Roy,
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser une somme de 850,00 \$, avant taxes, pour l'inscription du directeur général au Salon des Technologies environnementales du Québec organisé par Réseau Environnement, à Lévis, les 16 et 17 avril 2024.

De rembourser, au directeur général, les frais de déplacement et d'hébergement associés à sa participation à cet événement, conformément à la politique de déplacements de la Régie.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- A) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 janvier 2024
 - B) Contrats régionalisés — Remboursement de TPS et de TVQ pour la période du 1er au 31 octobre 2023
 - C) Traitement des matières recyclables — Partage des profits et des pertes — novembre 2023
 - D) RECYC-QUÉBEC — Tableau du prix moyen par catégories de matières — 2021 à 2023
 - E) RIAM — Traitement des matières recyclages — Partage des profits et des pertes — Évolution mensuelle
-

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question

24-010 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Claude Gaucher,
Appuyé par Monsieur Bruno Lavallée,
Et unanimement résolu

De lever la séance à 20 h.

Alain Jobin, président

Carole Gaulin, secrétaire-trésorière